



CSE:CDPR

Ressources Cerro de Pasco complète une deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire

MONTREAL, QUÉBEC, CANADA — (2 juillet 2020) Ressources Cerro De Pasco Inc. (CSE : CDPR) (OTCMKTS : GPPRF) (Frankfurt : N8HP) (« **CDPR** » ou la « **Société** ») a complété la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire (le « **Placement** ») pour un produit brut de 513 611 dollars et a émis 1 712 034 unités d'actions ordinaires de la Société (« **Unités** ») au prix de 0,30 dollar par unité.

Aux termes des première et deuxième tranches du placement, la Société a réalisé un produit brut global de **1 661 561 \$**.

Chaque Unité est composée d'une action ordinaire (une « **Action** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (un « **Bon de souscription** »). Chaque bon de souscription confère à son porteur de souscrire à une (1) action additionnelle à un prix d'exercice de 0,50 \$ l'action pour une période de 24 mois à compter de la date d'émission, il est toutefois entendu que la Société aura le droit d'accélérer l'expiration des bons de souscription 30 jours suivant la date à laquelle un avis sera fourni au porteur dans le cas où le cours moyen pondéré des actions à la Bourse des valeurs canadiennes est supérieur à 1,00 \$ l'action pendant une période de vingt (20) jours de bourse consécutifs en tout temps avant l'expiration des bons de souscription.

Le produit net de ce placement sera affecté au fonds de roulement de la Société.

Dans le cadre du placement, la Société a payé un montant de 5 994 dollars à titre d'honoraires d'intermédiation à des tiers sans lien de dépendance.

Un dirigeant de la Société a participé au placement privé à raison de 150 000 unités. Une telle participation au placement privé constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101. Les exigences d'évaluation officielle et d'approbation des actionnaires minoritaires en vertu du Règlement 61-101 ne s'appliquent pas au placement privé étant donné que la juste valeur marchande des titres émis aux initiés et la contrepartie versée pour ces titres par les initiés n'étaient pas supérieures à 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important 21 jours avant la clôture du placement privé étant donné que la participation à celui-ci des initiés de la Société n'avait pas été confirmée à cette date.

Les titres émis dans le cadre du placement seront assujettis à une période de restriction en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable, laquelle expirera quatre mois plus un jour après la date de la fermeture du placement.

À propos de Ressources Cerro de Pasco

Ressources Cerro de Pasco Inc. est une société de gestion des ressources qui met l'accent sur l'application des dernières technologies dans la production de métaux par le traitement et le retraitement de toutes les ressources matérielles, les décharges, les résidus miniers, etc. à Cerro de Pasco afin d'assurer la prospérité économique à long terme. CDPR s'efforce d'atteindre le plus haut niveau de conformité environnementale, sociale et juridique. CDPR fournit une connaissance approfondie des défis et du potentiel de Cerro de Pasco, basée sur une expérience concrète et une équipe d'experts chevronnés.

Déclarations prospectives et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent communiqué peuvent constituer une « information prospective » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées à l'aide d'une terminologie prospective, telle que « planifie », « vise », « s'attends à », « projette », « à l'intention », « anticipe », « estime », « pourraient », « devraient », « probable », ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations spécifiant que certains actes, événements ou résultats « pourraient », « devraient » se produire, « se produiront » ou « seront atteints » ou autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs, incluant les projections de la direction de CDPR à l'égard de la réalisation de la Transaction ainsi que les opportunités d'expansion et de croissance des opérations de CDPR, sont basés sur les estimations de CDPR et sont sujets à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de CDPR soient considérablement différents de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par de telles déclarations prospectives ou informations prospectives. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des facteurs commerciaux et économiques et à des incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces énoncés prospectifs, y compris les hypothèses pertinentes et les facteurs de risque énoncés dans les documents publics de CDPR, sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux déclarations prospectives et aux informations prospectives. Bien que CDPR estime que les hypothèses et les facteurs utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs sont raisonnables, et l'on ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations, sauf si une loi applicable l'exige, CDPR décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'une ou l'autre de ces déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Pour plus d'informations

Guy Goulet, chef de la direction

Téléphone : +1-579-476-7000

Cellulaire : +1-514-294-7000

ggoulet@pascoresources.com